

CONDITIONS D'AGRÈMENT BIENVENUE À LA FERME (BAF) : CHARTRE ÉTHIQUE & CAHIER DES CHARGES « VIVEZ FERMIER »



Objectifs volet Vivez fermier

- Faire découvrir aux visiteurs l'univers d'un(e) agriculteur/trice dans un **cadre agréable** et une **atmosphère accueillante, propice aux échanges** avec l'hôte des lieux
- Satisfaire aux **attentes des consommateurs** en termes de **détente** et d'**authenticité**
- Familiariser le client avec l'**activité agricole**, le **métier d'agriculteur**, valoriser les **savoir-faire** agricoles
- Défendre une **agriculture durable et responsable** ancrée dans des **territoires préservés**

- **Affiliation au régime social agricole des chefs d'exploitation / cotisation à la MSA** (couverture AMEXA).
- **Activité BAF (restauration, hébergement, loisirs/découverte) assurée par l'exploitant.e**, son conjoint, un membre de sa famille ou une personne ayant un lien avec l'exploitation (salarié).
- **Mise en relation des clients avec l'activité agricole** : visite de la ferme avec présentation de l'activité / la production, proximité géographique des prestations ou lien matérialisé avec la ferme (photos, dégustation...).
- **Prestations de qualité**, dans des **conditions d'accueil optimales** (convivialité et professionnalisme, accès facilité, lieu adapté, adhérent facilement joignable, échanges...), renvoyant l'**image d'une agriculture durable et responsable** dans un **cadre préservé** (environnement soigné, ferme propre...).
- **Engagement dans le développement durable** : prise en compte des aspects environnementaux et sociaux via des actions concrètes*, respect de la charte des bonnes pratiques d'élevage...
- **Valorisation de la marque BAF** : utilisation du logo, apposition du panonceau d'agrément, mise à disposition des guides BAF, mise à jour régulière de la fiche ferme sur Internet...
- **Respect des textes législatifs et réglementaires en vigueur** (d'ordre fiscal, social, sanitaire, d'étiquetage, d'urbanisme dont ERP...) & **souscription à une assurance** couvrant tous les risques (responsabilité civile, intoxication alimentaire...).
- **Respect des modalités d'adhésion, règlement des cotisations annuelles & participation à la vie du réseau** : information du relais, réponse aux sollicitations, accueil des visites de suivi, mise à disposition des documents demandés*.

Critères et engagements généraux

« Se restaurer à la ferme »

DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS AGRICOLE VIA LA DÉGUSTATION À LA FERME :
FERME-AUBERGE, TABLE D'HÔTES, PETITE RESTAURATION, SERVICE TRAITEUR...

- **Origine des produits servis** : produits de la ferme, faits maison, de producteurs locaux BAF, du terroir ou régionaux.
- **Goûter / apéritif / casse-croûte / sac pique-nique** : ces activités sont obligatoirement adossées à une autre activité Vivez fermier ou Mangez fermier (produits de la ferme).
- **Ferme Auberge** : les produits et ingrédients principaux des menus proviennent majoritairement de l'exploitation agricole.
- **Composition des menus / collations, ingrédients et origine** portés à la connaissance des visiteurs.
- **Information des clients** sur le système de réservation et le service sur les documents, les panneaux et à l'entrée de la ferme.

« Dormir à la ferme »

IMMERSION DANS LE MONDE AGRICOLE VIA L'HÉBERGEMENT À LA FERME :
GÎTE, CHAMBRE D'HÔTES, CAMPING, HÉBERGEMENT INSOLITE...

- **Accueil dans de bonnes conditions d'hébergement** : locaux (chambres, sanitaires...) propres et en bon état, entretien régulier, bon fonctionnement des commodités (éclairage, cuisine...), abords entretenus...
- **Labellisation de l'hébergement par un réseau tiers** possible, Gîtes de France privilégié.

« Découvrir et s'amuser à la ferme »*

TRANSMISSION D'INFORMATIONS SUR L'AGRICULTURE VIA DES ACTIVITÉS DE LOISIRS
ET DÉCOUVERTE : VISITES, ACTIVITÉS ÉQUESTRES, MINI-FERMES, COURS D'ÉNOLOGIE...

- **Offre de découverte de la ferme réfléchie, structurée** et s'appuyant si possible sur des **supports de présentation**.
- **Nombre de visiteurs limité** afin de faciliter l'échange et le contact et garantir la qualité de l'expérience.
- **Mise à disposition d'un point d'eau potable et d'un bloc sanitaire**.
- **Activités équinnes** : l'adhérent fait naître et/ou élève des équidés sur sa ferme et sait expliquer leur cycle biologique.

*plus d'informations au dos de cette fiche

*** Engagement dans le développement durable :** le cahier des charges exige une prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans les activités et dans le mode d'agriculture pratiqué.

Voici ici une liste d'actions concrètes pouvant être menées au sein de vos activités :

- Tri sélectif
- Récupération des déchets,
- Installation de réducteurs de débit d'eau
- Installation de réducteurs d'utilisation d'électricité (détecteur, ampoules basses consommation...)
- Recours aux énergies renouvelables
- Assainissement écologique
- Utilisation et mise à disposition de produits bio / artisanaux / locaux dans les activités (produits d'hygiène, cosmétiques...)
- Utilisation de produits d'entretien présentant un faible impact sur l'environnement
- Facilitation et promotion des moyens de transport doux (vélo...)
- Sensibilisation des visiteurs au respect de l'environnement et à la préservation des milieux et de la biodiversité (mise en place d'ateliers, affiches informatives...)
- Adaptation des activités aux personnes à mobilité réduite / engagement dans le label Tourisme & Handicap
- Accueil de personnes en difficulté sociale
- Recours à la médiation animale pour soigner des pathologies
- Travail avec des structures de travail adapté (ESAT)
- etc.

*** Votre relais départemental Bienvenue à la ferme peut vous demander des documents :**

attestation AMEXA, assurance responsabilité civile et intoxication alimentaire, formulaires de déclaration CERFA, etc. La documentation comptable de l'entreprise (Compte de Résultat détaillé, Grand Livre des comptes...) peut également vous être demandée pour consultation et vérification des conditions d'agrément au regard du taux de produits fermiers.

***Attention, l'activité de ferme pédagogique fait l'objet d'un cahier des charges spécifique.**

N'hésitez pas à solliciter votre conseiller / conseillère pour en connaître les termes.